ISEAHZ
INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES APPLIQUEES EN HUMANITES DE ZAGHOUAN

الجمهورية التونسية
République Tunisienne
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة تونس
Université de Tunis

Guide de rédaction du projet de fin d'études pour la licence Education et Enseignement

I. Introduction

Dans le cadre de leur cursus universitaire, les étudiants de l'Institut Supérieur des Études Appliquées en Humanités de Zaghouan (ISEAHZ) inscrits en 3ème année de Licence en Éducation et Enseignement sont appelés à rédiger un Projet de Fin d'Etudes (PFE). Le PFE marque la clôture des différents enseignements théoriques, dirigés et pratiques tout en permettant aux étudiants d'acquérir une formation supplémentaire de pré-insertion dans la vie professionnelle active.
Ce guide explicite les procédures et les règles de rédaction du PFE.

II. Procédures administratives

Les étudiants de L3 sont appelés à retirer un formulaire de PFE auprès de l'administration (Service des stages). L'étudiant sera encadré par un enseignant de l'ISEAHZ. Cet encadrement sera conclu par l'élaboration d'un mémoire de PFE.
Pour son PFE, l'étudiant met en pratique les connaissances acquises au cours de son parcours universitaire pour approcher une problématique d'enseignement/apprentissage qu'il peut construire ou que son encadrant lui propose, à condition que le sujet soit validé par le département de la direction des stages.

III. Structure du rapport du PFE

Le nombre de pages exigé pour un PFE varie entre 25 et 35 pages pour une moyenne de 30 pages. Il est constitué de :

1. **Page de garde** conforme au modèle ci-joint.

2. Dédicaces, remerciements, sommaire, liste des figures et liste des tableaux (avec la mention des pages où ils sont insérés).

3. Corps du rapport subdivisé en cinq parties :

a- Introduction générale (3 pages). Justifier le choix du sujet, préciser l'apport attendu de la recherche, élaborer la problématique et émettre les hypothèses.

b- Cadre théorique : présenter des concepts et des résultats de recherches antérieures et traiter des modes de construction et de transmission de savoirs (10 pages).

c- Cadre méthodologique : Présenter le protocole de recherche selon la nature et le type de la recherche empirique (qualitative/quantitative, étude de cas/ échantillonnage). Préciser les outils de recueil des données, les outils de mesure et de validation, les outils de traitement et d'analyse des résultats (5 pages).

d- Présentation et interprétation des résultats de l'enquête (10 pages)

e- Conclusion et perspectives personnelles[1] (2 pages)

4. **Références bibliographiques :** les insérer selon le modèle décrit ci-dessous (choisir notamment des références bibliographiques récentes).

5. Annexes : elles sont facultatives (sans pagination).

6. Résumés et 5 mots-clés : trois résumés **(**en arabe, en français et en anglais) sur la quatrième de couverture.

IV- Mise en page et présentation matérielle

1. Le mémoire est à saisir sur un logiciel approprié au format A4. Afin d'assurer une bonne impression, il est exigé :

- d'imprimer le document *recto* uniquement,
- de *justifier* le texte,
- de choisir le caractère *Times New Roman, taille : 12 points*,
- de taper le texte avec une *interligne de 1,5*,
- de laisser des *marges de 2,5 cm (à gauche, à droite, en haut et en bas de la page)*.

2. Dans la mesure du possible, les **figures et les schémas** sont intégrés en même temps que les parties du texte auquel ils se rapportent. Les titres des figures et des tableaux doivent être bien clairs afin de donner une idée complète sur leur contenu. De même, il est impératif de placer les titres des figures en bas et au centre, et les titres des tableaux en haut et à gauche.

3. La couverture doit être de couleur blanche, épaisse (carton de 250 à 300 g environ) et de même format que le texte.

4. Toutes les pages sont à numéroter de façon continue à partir de l'introduction. Le nombre total des pages est de **30 à 35 pages.**

V. Présentation des références bibliographiques

1. Dans le texte, les références sont citées dans l'ordre chronologique de leur citation. Elles comprennent le nom de l'auteur ou des auteurs sans les initiales, suivi de l'année. Exemple : (Bachelard, 1938) ; (Lhoste, 2015) ; (Lhoste et Orange, 2015). Lorsqu'il y a plus de deux auteurs,

[1]. C'est un retour sur les intentions de recherche. L'étudiant peut également revoir ses résultats par rapport à sa professionnalisation (leurs intérêts dans les futures pratiques professionnelles).

écrire le premier auteur suivi de et *al*. (Astolfi et *al*., 2006). Les noms latins et expressions usuelles d'origine latine ou étrangère sont à mettre en italique.

2. <u>Dans la partie références bibliographique</u>, les références se présentent de la manière suivante selon les types suivants.

2.a- Article scientifique

Auteur 1., Auteur 2., (tous les auteurs). (date). "Titre de l'article", *Revue*, 34(5), pp. 125-146, ISSN (International Standard Serial Number).

EX 1

ORANGE, C., ALBE, V. (2010). « Sciences des scientifiques et sciences scolaires. Recherche en didactique des sciences et des techniques », *RDST 2* (2010), dossier coordonné par Christian Orange et Virginie Albe, INRP, pp. 19-26. ISSN : 2110-6460.

Exp.2

OROFIAMMA R. (2005), « Quand se présenter, c'est se raconter », in *Education Permanente*, dossier « La (re)présentation de soi », mars 2005, n° 162, pp. 131-142, ISSN 0339-7513.

2.b-Livre

Auteur 1., Auteur 2., (tous lesauteurs). (date). *Titre*, Volume 2, édition, 56 p, ISBN (International Standard Book Number).

EX1

ROBERGE M.-C., CHOINIERE C. (2009), *Analyse des interventions de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire québécois au regard de leur cohérence et de leur contribution à l'approche École en santé*, Québec : Institut national de santé publique du Québec, sous la coordination scientifique de Johanne Laverdure. ISBN 13 : 978-2-550-56549-9 (Version imprimée) ISBN 13 : 978-2-550-56550-5 (PDF).

Exp.2

RABARDEL P. & PASTRE P. (dir), (2005), *Modèles du sujet pour la conception, Dialectiques activités développement*, Toulouse, édition Octarès, 260 p., ISBN 2-915346-25-9.

2.c-Chapitre de Livre

Auteur 1, Auteur 2, (tous les auteurs). (date). "Titre du chapitre", (édité par), *Titre du Livre*, collection « Collection », Volume 2, Ville, édition, « Collection », p. 125-146, ISBN.

EX1

CHATRIOT A. (2008), « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », *in* Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, Collection « Des poings et des roses », 2008, pp. 255-266.

EX2

TROGNON A. (2013), « Produire des données », in BLANCHET et al., *Les Techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, édition Dunod, 198 p, ISBN 978-2-10-059083-4.

2.d- Page web

Auteur. (date). "Titre de la page web", *Nom du site web, consulté le ....*

EX1

ROULET M., CHESEAUX M & Coti P. (2005), « Conséquences de la dénutrition chez l'enfant et l'adolescent. Mortalité, morbidité, conséquences médico-économiques », *Nutrition Clinique et Métabolisme.* Volume 19, pages 207-213.En ligne : <http://ars.els-cdn.com/content/image/1-s2.0-S0985056215X00057-cov150h.gif>. (Consulté le ....).

EX2

RENAULT E. (2006), « La reconnaissance au cœur du social », Rubrique « La lutte pour la reconnaissance », Mensuel n° 172, Juin, www.scienceshumaines.com

2.e-Thèse, master

Auteur (date), *Titre de la thèse* type de thèse, Université, Ville, 125-146 p.

EX1

ALOUI M. (2005), *Analyse didactique des programmes et des manuels scolaires tunisiens à propos de la nutrition humaine et de son lien avec l'éducation à la santé*, Master en didactique de la biologie. ISEFC-Tunis et Université Claude Bernard-Lyon1.

EX2

OUESLATI A. (2003), *La transposition didactique externe du savoir à enseigner en écologie*, Mémoire de DEA en didactique de la biologie/géologie, ISEFC, Université de Tunis, Tunisie, pp. 255.

f- Lois

Loi n° 90-73 du 30 juillet 1990, in Journal Officiel de la République Tunisienne- 3-7 août 1990, n° 51, p. 1007.

VI. Soumission du rapport

1. Date de soumission du PFE : La date sera déterminée par le Conseil Scientifique de l'ISEAHZ et les étudiants seront informés par voie d'affichage au moins deux mois avant la date-limite.
2. Seuls les étudiants de l'année en cours, possédant une ***autorisation de dépôt*** et ***un formulaire d'authenticité*** *validés par les encadreurs*, pourront soumettre leurs rapports.
3. La soumission du rapport du PFE (version finale) sera effectuée sous-forme **papier** en **4 exemplaires** au bureau des stages. Une copie **numérique** est également à envoyer par mail à l'adresse suivante : imenstagei@gmail.com

VII. Soutenance

1. Le Jury est constitué de 2 à 3 membres : encadrant, rapporteur et éventuellement un co-encadrant
2. La soutenance est publique selon le choix des étudiants. Elle dure environ **20 minutes** réparties en trois périodes :
   - 10 à 15 mn durant lesquelles les candidats exposent leurs sujets.

- 5 à 10 mn consacrées aux questions du Jury.
- Le membre du jury est appelé à annoncer publiquement si le PFE est validé ou non. Il précisera également la mention attribuée aux candidats.

3. La note est donnée en pourcentage (%). La notation est décomposée comme suit :
   - le mémoire sera noté /20 (coefficient 2)
   - l'exposé oral et les réponses aux questions seront notés/20 (coefficient 1)
4. Les remarques énumérées par le jury doivent être prises en considération par l'étudiant. Une mise à jour du mémoire doit être réalisée, la remise du diplôme sera bloquée en attendant la mise à jour du document. C'est un membre de jury qui valide le rapport mis à jour afin de débloquer la remise du diplôme.

VIII. Conclusion

Pour conclure ce guide, voici quelques conseils et recommandations utiles :

1. Nous désirons souligner la gravité du plagiat en recherche et le sérieux des sanctions. Attention ! Vous êtes coupables de **plagiat** :
   - si vous insérez dans votre texte un raisonnement, une analyse, une image, un graphique, etc. d'autrui sans en donner la référence complète ;
   - si vous paraphrasez en tout ou en partie un document sans en donner la référence complète.

L'ISEAHZ prend très au sérieux les questions relatives au plagiat. Nous comptons sur la probité intellectuelle de nos étudiants à cet égard.

2. Les références de la bibliographie devraient correspondre totalement aux références citées dans le corps du texte. Attention ! Citer la référence d'un document dans la bibliographie générale en fin de travail ne dispense jamais de signaler l'emprunt à l'endroit précis du texte où cet emprunt se trouve, qu'il s'agisse de citation textuelle ou de reformulation.

3. La sauvegarde : Prenez l'habitude d'enregistrer votre travail : dans Fichier/Enregistrer toutes les dix ou quinze minutes, surtout si vous rédigez sans brouillon. Le fruit d'une brillante inspiration disparu à cause d'une microcoupure d'électricité est souvent irrécupérable.

Veillez également à garder toujours une copie de vos documents sur des supports séparés de sauvegarde (clés USB, autres PC, boîte mail). Vous les mettrez à jour plusieurs fois par semaine.

Bon travail !

Annexes :

1. **Modèle de la page de garde du PFE**
2. **Modèle de la quatrième de couverture**
3. **Grille d'évaluation**

Modèle de la page de garde du PFE lors du dépôt

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ DE TUNIS
INSTITUT SUPÉRIEUR DES ÉTUDES APPLIQUÉES EN HUMANITÉS DE ZAGHOUAN

LICENCE PROFESSIONNELLE EN ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

Titre du mémoire

MÉMOIRE DE FIN D'ETUDES

présenté par

Prénom NOM

Sous la direction de

Prénom NOM

Année universitaire 2022-2023

Modèle de la quatrième de couverture du PFE

Intitulé du mémoire :
Mots-clés :
Résumé:

Title of dissertation:
Keywords:
Abstract:

العنوان:
الكلمات المفاتيح:
ملخص المشروع :

ISEAHZ
INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES APPLIQUEES EN HUMANITES DE ZAGHOUAN

الجمهورية التونسية
République Tunisienne
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة تونس
Université de Tunis

Année universitaire 2022-2023

GRILLE D'EVALUATION DU PROJET DE FIN D'ETUDE

Noms et prénoms des étudiant-e-s: ISEAHZ, 3ème LAEE 1- …….. 2- ……..	Note globale[2] : …….../20
Noms et prénom de l'encadrant : ..... Signature :	Nom et prénom du membre du jury : ..... Signature : .....
Date de la soutenance :	

Evaluation du rapport	Note sur 10
Forme générale du rapport : **complet (toutes les parties), paginé et titres numérotés, équilibre entre les chapitres, texte aéré.**	/1
Qualité de la rédaction : **orthographe correcte, vocabulaire et syntaxe précis, phrases correctes, texte cohérent et structuré.**	/2
Introduction théorique : **pose clairement le problème, introduit les concepts-clés, explique la démarche à suivre, sources bibliographiques adéquates, conclusion qui introduit la partie empirique.**	/2
Méthodes et résultats Contribution personnelle : **définition de la population, description détaillée des moyens et des méthodes mis en œuvre, les résultats présentés clairement avec les statistiques adéquates.**	/2.5

[2] La note globale est attribuée comme suit :
- Evaluation du rapport : coefficient 2
- Evaluation de la soutenance : coefficient 1

Discussion et conclusion : **La discussion reprend-elle des éléments de la partie théorique, liées à la partie expérimentale à retenir ? Ont-ils un intérêt scientifique ou professionnalisant ? L'originalité du sujet ressort-elle ? Les conclusions permettent-elles d'avoir une idée claire de ce qui a été découvert et des limites méthodologiques éventuelles** ?	/2.5
Total sur 20	

Evaluation de la soutenance	Note sur 10
Attitude générale **: présence physique, aisance et qualité de l'expression orale, efficacité du langage non-verbal.**	/2
Gestion de la communication : **Diapos claires et non chargées, synchronisation diapo/commentaires, gestion du temps.**	/1
Clarté de la présentation **: contextualisation et annonce du plan, concepts bien présentés et argumentation clairement justifiés, fil conducteur des idées,**	/2
Qualité de la prestation orale : **synthèse théorique et pratique du travail, qualité des réponses aux questions du jury, compréhension et maîtrise du sujet, maîtrise des concepts.**	/2.5
Conclusion : **qui met l'exposé en perspective et qui débouche sur des recommandations en lien avec le métier d'enseignant, les perspectives personnelles.**	/2.5
Total sur 20	/20

RAPPORT SUCCINCT

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

……..
……..